des plus sanglants. Parmi ces catholiques fervents qui essayèrent de se protéger et de protéger le St. Sacrement, se trouvait le nommé John Ingram (homme de 50 à 55 ans) qui montra un zèle remarquable et par là même s'attira l'animadversion des orangistes, qui jurèrent de s'en venger et de le faire repentir de sa noble conduite. Ils se mirent de suite à l'œuvre.

Le nommé John Ingram fut le point de mire de toutes leurs outrages et de tous leurs forfaits. Ils commencèrent par s'attaquer à son verger, dont ils pelèrent et coupèrent les arbres; ils fauchèrent ensuite ses grains qui étaient tout verts, et saccagèrent des champs entiers de blé dans lesquels ils se firent un plaisir de faire des excursions nocturnes. Ils ne s'en tinrent pas là. Ils se jetèrent alors sur ses champs de patates qu'ils arrachèrent et détruisirent complètement. Ils firent de même de ses beaux carrés de blé d'inde, dont ils ne laissèrent pas subsister un épi. Leur rage, ce semble, aurait dû être assouvie; leurs dégats étaient assez grands pour satisfaire les cœurs de tous autres scélérats que de ceux du township de Granby. Ils continuèrent donc leur œuvre de destruction. Ils brisèrent les clôtures des autres champs appartenant à l'infortuné Ingram et auxquels ils n'avaient pas encore eu le temps de s'attaquer, et puis ils y mirent paître ses bestiaux et les leurs. Leur malice et leur scélératesse ne s'en tinrent pas encore là; c'était trop peu pour les orangistes de ces townships. Ils firent main basse sur les animaux de leur victime; ils leur coupèrent le poil, et allèrent jusqu'à leur tondre la queue et les accabler de mille autres mauvais traitements.

Le pauvre Ingram était au désespoir; il allait trouver le magistrat son ami; il lui racontait ses malheurs en fondant en larmes, et lui demandait ce qu'il avait à faire. Comme il ne pouvait désigner par leurs noms les auteurs directs des attentats dont il était victime, le magistrat ne pouvait venir à son secours, et d'ailleurs il n'osait pas lui dire de se défendre par tous les moyens en son pouvoir, tant il le voyait excité et exaspéré. Ingram était donc obligé de dévorer son chagrin et de se soumettre sans dire mot.

Que faisaient durant ce temps ses ennemis, qui n'étaient autres que les ennemis des catholiques? Ils se disaient que leur œuvre n'était pas achevée; ils voulaient y mettre la dernière main. Ils se rendaient donc durant la nuit à sa maison, réveillaient le pauvre Ingram et sa famille en criant, au feu, au feu! Et puis ils lançaient des pierres et déchargeaient même des armes à feu contre la maison. Le malheureux Ingram était le plus faible; il se soumettait, et ne pouvait se venger de ses persécuteurs. Cette impunité les enhardissait. Ils continuaient leurs déprédations, essayaient de le ruiner totalement et pour cela ne se gênaient pas de faire paître leurs troupeaux au milieu du peu de grains qui lui restait.

Ingram se voyant ainsi traité et dépouillé et comprenant qu'on voulait le ruiner entièrement, pensa qu'il est des limites à la patience et à la résignation dans un pareil cas. Il résolut donc, pour faire un exemple, de saisir les bestiaux qu'il trouverait paissant sur ses terres, et le 17 septembre il exécuta son juste dessein. Il mit la main sur quelques animaux d'une veuve Watson, et les enferma, afin sans doute de lui faire payer le dommage qu'il avait souffert à leur occasion, ce qui d'ailleurs avait été à plusieurs reprises la conduite des voisins à l'égard d'Ingram, dont ils envoyaient les bestiaux sur les terres d'autrui afin de l'obliger à payer des dommages. La conduite d'Ingram était toute naturelle en cette occasion; elle était juste, c'était la coutume établie; il s'en prévalait pour sa protection.

Ses ennemis les orangistes, apprenant qu'enfin ils l'avaient poussé à bout et qu'il en venait à des mesures de rigueur pour sa propre défense, complotèrent entre eux d'aller le soir même délivrer les animaux qu'ils croyaient être à la petite terre d'Ingram située à Milton à un demi mille de Granby, et de commettre sur ce lopin de terre les mêmes déprédations qu'ils avaient déjà commises à Granby. Un jeune homme employé par un des conspirateurs, ayant connaissance du complot, ne put contenir son indignation; il sentait qu'on était décidé à consommer la ruine du trop malheureux Ingram. Il alla donc en toute hâte trouver ce dernier et l'informer de ce que méditaient ses ennemis jurés.

Ingram, à cette nouvelle, comprit qu'en tant qu'homme de cœur, en tant que père et protecteur de sa famille, en tant que simple citoyen et sujet anglais, il devait se protéger, lui, sa famille, et ses biens. Il laissa donc son fils William et deux autres hommes à la garde des animaux que ses ennemis s'imaginaient être à Milton, et pour lui il partit armé d'un fusil et accompagné de son fils Richard pour aller protéger sa petite terre de Milton, qui était sa dernière espérance et sa dernière ressource pour vivre durant l'année. Ajoutons que huit jours auparavant il avait fait crier à la porte de l'église catholique du lieu, après la messe du dimanche, que, vû les dégats et les déprédations commis sur ses terres, il faisait défendre à qui que ce fût d'y passer, et que les individus, qu'il y trouverait après les neuf heures du soir, s'exposaient aux conséquences de leur infraction à cette défense.

Lorsque Ingram et son fils arrivèrent à leur terre de Milton, il pouvait être dix heures à dix heures et demie du soir. Ils venaient de rencontrer une couple d'individus qu'ils soupçonnèrent être du nombre de ceux qui se rendaient pour saccager leur terre. Ils ne les arrêtèrent cependant pas, mais ils s'approchèrent de la clôture d'un de leurs champs, et se mirent à regarder attentivement (car la nuit était très noire) s'ils n'y verraient pas dans le blé quelques-uns des malfaiteurs qui pouvaient y être déjà rendus. Tout-à-coup, Richard Ingram dit à son père: "En voici un." En effet un homme qui était caché le long de la clôture, venait de se lever en entendant parler, et s'éloignait dans le champ en foulant le blé à ses pieds. John Ingram (le père) cria au malfaiteur: "Arrêtez, au nom de la Reine, arrêtez, arrêtez, ou c'est moi qui vous arrêterai." Le fuyard ne fit nul cas de la menace et se cacha dans le champ. Ingram demanda alors à son fils s'il n'en apercevait pas d'autres. Aussitôt celui-ci lui répondit: "Oui, en voici un autre." Et il désignait un homme qui pouvait être à la distance de dix à douze pieds et qui marchait aussi dans le blé. Ingram le père lui cria les mêmes paroles qu'à l'autre; mais n'en recevant pas de réponse, et entendant son fils qui lui désignait plusieurs autres malfaiteurs qui apparaissaient à quelques pas dans le champ, ne put plus voir de sang froid saccager le dernier champ qui lui restait et que ces misérables venaient dans l'intention de détruire et de ruiner. Il tira l'arme qu'il avait à la main, et William Watson fut atteint et tué.

Voilà l'histoire de cette déplorable affaire, de cette terrible tragédie. Ce n'est qu'après avoir été mal-mené et torturé de toutes les manières que l'infortuné Ingram en est venu à la détermination de mettre un terme aux brigandages et aux dévastations de ses persécuteurs à outrance.

Les témoins les plus respectables sont venus déposer en faveur du malheureux Ingram auquel ils ont reconnu un caractère doux et humain, et qu'ils se sont accordé à reconnaître comme un homme paisible, laborieux et irréprochable, ils ont de plus donné dans leurs dépositions tous les faits que nous venons de relater, et ont fait connaître toutes les angoises, tous les malheurs et toutes les tortures qu'avait subi Ingram de la part de ses ennemis acharnés.

Maintenant, après le récit de tels faits, nous nous abstenons de toute réflexion sur l'issue du procès. Mais nous croyons, avec une conviction bien profonde, que les traitements dont John Ingram a été l'objet, l'objet, constituent pour l'acte de cet infortuné contre William Watson une de ces *circonstances atténuantes* en considération desquelles nous aimerions que l'Exécutif exerçât sa prérogative royale, en accordant la grâce au condamné.

Lettre d'un Missionnaire.

Quoique nous ayons déjà annoncé l'heureuse arrivée de M. Lacombe dans les missions du Nord-Ouest, pour lesquelles il laissait le Canada, l'été dernier, nous croyons néanmoins devoir publier aujourd'hui le texte d'une lettre qu'il vient d'adresser à Mgr. le Coadjuteur de Montréal, et dans laquelle il raconte les nombreuses aventures de son long et pénible voyage. On verra, dans cet intéressant et candide récit, avec quel beau dévouement le Missionnaire Catholique marche à la conquête des âmes.

Pimbina, 10 Janvier 1850.

. . . . . .

MONSEIGNEUR,

Enfin, Mgr., après une traversée de quarante deux jours, depuis St. Paul, à travers les forêts et les prairies, je suis arrivé sain et sauf dans cette chère mission de Pimbina et j'ai pu me jeter dans les bras de M. Belcourt, ce zélé missionnaire, qui travaille avec tant de fruit au milieu des métis et des Sauvages. Comme son cœur bondissait de joie, quand il vit arriver ce collaborateur que de vénérables Evêques voulaient bien lui envoyer! Nous fûmes quelques minutes, sans pouvoir nous dire un mot; les larmes coulaient trop en abondance des yeux de ce bon prêtre. Il est impossible de dire ce qu'on ressent dans ces instans solennels. Les mots *joie, consolation, contentement*, n'expriment rien de ce qui se passe alors dans les cœurs.

Comme je vous l'ai déja dit, dans ma dernière lettre, quand j'arrivai à St. Paul, il y avait déjà plusieurs jours que la grande caravane était partie. Les voitures que M. Belcourt m'avait envoyées, avaient aussi laissé St. Paul. Les hommes qui étaient chargés du soin de ces voitures, ne pouvaient pas attendre plus longtemps, surtout ne sachant pas si j'arriverais plus tard. C'est pourquoi, bon gré mal gré, il m'a fallu attendre un mois entier, pour prendre passage avec quelques charrettes, qui devaient partir pour la Rivière-Rouge. Pendant tout ce temps, M. Ravoux, Miss. de St. Pierre et de St. Paul, a bien voulu me donner l'hospitalité. *Tout est commun*, me disait-il, *entre missionnaires*. Sans cela, ma bourse en aurait bien souffert. J'ai vu avec plaisir plusieurs Canadiens, qui habitent St. Paul. Comme ils étaient heureux de voir un prêtre de leur cher Canada! Mais je vous dis avec la douleur encore dans le cœur, que c'est là que j'ai connu la vérité de ce que l'évêque de Dubuque me faisait remarquer: *que plusieurs Canadiens, en quittant leur pays, ont la grâce dans le cœur, mais que malheureusement ils la perdent bien vite, dans ces nouveaux établissements, où il est impossible aux pasteurs de veiller sans cesse sur eux, comme dans les paroisses du Canada.*

Le vingt-quatre Septembre, notre petite caravane, composée seulement de sept personnes et de dix *charrettes*, étant prête, nous quittâmes St. Paul, nous doutant bien peu de tout ce qui nous attendait sur la route. Jusques là, vraiment, Mgr., je n'avais pas l'air d'un missionnaire, le voyage ayant toujours été si heureux, et je pensais que Dieu m'avait oublié. Mais la traverse des grandes forêts et des immenses prairies, qui séparent notre mission du fleuve Mississipi, a changé un peu les choses. Il y a deux chemins, pour faire ce trajet; c'est aux voyageurs à choisir la direction qu'ils veulent. Le premier de ces chemins est toujours plus beau, mais on y est exposé aux terribles *Sioux*; c'est pourquoi il n'y a que les caravanes nombreuses qui prennent cette route, pouvant se défendre dans une attaque. Le second est à dix lieues à peu près du premier, en montant le Mississipi. Là on n'a pas à craindre les *Sioux*; mais la suite de cette lettre vous fera voir que nous étions tombés de Carrybde en Scylla; en prenant ce dernier chemin. On compte 200 lieues depuis St. Paul jusqu'à la Rivière-Rouge, avec les détours qu'on est obligé de faire. Nous cotoyâmes les bords du Mississipi, environ 35 lieues, pour arriver à l'*Ile au Corbeau*, où nous traversâmes ce fleuve. Une pluie battante de quatre jours nous retint dans cette place. Pendant ce temps, je visitai plusieurs familles *métisses*, canadiennes et sauteuses. J'eus la consolation de donner le Baptême à dix enfans. C'est là aussi que je me rencontrai avec la plus grande partie des *Sauteux* du large, qui venaient d'arriver, pour recevoir leur payement annuel du gouvernement Américain. Je ne puis vous exprimer, Mgr., ce que mon cœur a ressenti, quand je les vis se presser autour de ma tente, et vouloir me faire parler. Que n'ai-je pu alors leur adresser quelques mots, et leur dire que c'était pour leur montrer à *prier le Grand Esprit*, que je me dirigeais vers leur climat! Mais je ne pouvais que les voir faire, sans comprendre encore ce qu'ils disaient. Nous partîmes ainsi, pensant faire un prompt voyage, ayant su par ces sauvages, que le chemin était bien beau. Nous ne connaissions pas leur intention, en les voyant nous engager si fort à prendre cette direction; car ils voulaient nous rejoindre ensuite et nous traiter de la manière que je vais vous raconter.

Il faut dire que l'été pluvieux de cette année, avait rendu le chemin presqu'impraticable et en avait fait un bourbier continuel, d'où les bœufs, qui trainaient nos voitures, avaient beaucoup de peine à se retirer. Les rivières qu'on passe assez facilement dans le temps de la sécheresse, étaient à *pleins bords*, et il nous a fallu, pour ainsi dire, les passer à la nage, au risque de voir engloutir tous nos bagages dans ces torrents rapides. Ces rivières sont nombreuses, puisqu'on en compte jusqu'à trente. Ce qui fait souvent la difficulté, c'est qu'on ne peut choisir une bonne place, pour les traverser, marchant dans un bois très-touffu l'espace d'au moins 50 lieues. Par un tel chemin, nous n'avancions que bien peu; et souvent, le soir, on voyait encore la fumée du campement du matin. Nous étions donc bien peu nombreux pour nous hazarder dans tous ces mauvais pas, que nous ignorions, et pour en imposer aux Sauvages, qu'on rencontre sur la route, et qui bien souvent y pillent et insultent les voyageurs; c'est ce qui nous est arrivé trois fois. Les Sauvages du large, nommés *Pilleurs*, nous firent voir qu'ils ne portaient pas en vain ce nom. Nous ayant rejoints, et sous le prétexte qu'on avait du *Rhum*, (ou bien en leur langue, de la *liqueur de feu*,) et qu'on ne voulait pas leur en donner, ils s'emparèrent d'une partie de nos vivres, d'un baril de vin que j'emportais pour la messe, d'un baril de poudre et de plusieurs autres choses. Ils nous ordonnèrent, en douaniers sévères, d'ouvrir toutes nos malles, pour reconnaître si vraiment il n'y avait pas de cette liqueur qui change le cœur de l'homme. *Ils nous faisaient*, disaient-ils, *payer la douane, pour passer sur leurs terres*. Pour le baril de vin, ils n'osèrent pas en boire, quand je leur en fait connaître quel était l'usage que la *Robe-Noire* en faisait pour *la prière du Grand Esprit*, et ils le remirent dans ma voiture. *Ils eurent peur*, comme dirent ensuite mes compagnons de voyage, *de la médecine du prêtre*. Ils nous harcelèrent encore plusieurs jours, voulant absolument nous faire de la peine. Ce fut vraiment une providence que ceux qui m'accompagnaient, n'eussent pas emporte de boisson forte. J'en ai remercié Dieu bien des fois, quand je les voyais nous traiter de la sorte pour en avoir. J'ai été étonné, en voyant leur passion pour cette malheureuse *liqueur de feu*. Je me rappelle encore un petit sauvage, qui était près de ma voiture, pendant que ses parens faisaient leurs perquisitions. Il disait dans sa langue; *Il me semble que je suis déjà en train*. Une autre fois, ils menacèrent de tuer nos bêtes de somme, voulant nous mettre en peine et dans la nécessité d'abandonner une partie de nos effets. Mais Dieu a bien voulu nous épargner ce nouvel embarras. Au milieu de tout cela, il y avait une affaire plus sérieuse, à laquelle il fallait songer. Nos vivres étaient considérablement diminués, n'en ayant pris que pour une vingtaine de jours, qui est le temps ordinaire qu'on met pour faire ce voyage. Nous nous sommes donc mis à la ration, et nous ne faisions que deux repas par jour, bien souvent un seul; car le chemin que nous avions derrière nous nous faisait comprendre quel devait être celui qui restait à faire. Nous aurions été obligés de tuer nos animaux, pour vivre; si la Providence qui veillait sur son pauvre petit missionnaire, ne nous avait fait rencontrer, une première fois, des voitures d'un traiteur américain, qui se dirigeait vers *l'Ile au Corbeau*, et qui nous vendit quelques livres de viande; et une seconde fois, les voitures mêmes que le prévoyant M. Belcourt envoyait au devant de nous, sur l'information qu'il avait eue de notre route par ce chemin.

Je vous assure, Mgr., que j'ai mangé avec beaucoup d'appétit de la nourriture du pays, pendant presque tout le voyage. Dieu aidant et sous la protection de Notre-Dame des sept douleurs, à qui je me suis appliqué à recommander toutes mes difficultés, au milieu de ces embarras, fort nouveaux pour moi, j'ai toujours été gai et content; et quand j'y pense encore à présent, je rends grâces à Dieu, qui fait trouver son fardeau si léger à un pauvre missionnaire.

Je suis arrivé à Pimbina, le sept Novembre, et j'y ai trouvé M. Belcourt, qui était bien inquiet sur mon long retard. Il m'a reçu avec la bonté d'un père qui revoit un enfant chéri; et, depuis ce temps, il s'empresse à me procurer tout ce qui pourrait me faire oublier les fatigues de ce voyage. Il a bien trop de bonté pour moi, se chargeant de la plus pesante partie du fardeau, pour ne laisser que la plus légère à son Collaborateur. Dans ce moment, ce Monsieur se prépare à partir dans quelques jours, pour faire une mission parmi les métis de Pimbina, qui hivernent dans la grande prairie. Il me semble que ce doit être un voyage bien pénible, dans une saison si rigoureuse, devant être exposé à toutes les injures du temps, pendant plusieurs semaines. Mais les quelques jours, que j'ai passés ici, me font déjà comprendre que rien n'effraye cet homme de Dieu, quand il s'agit des intérêts de la Religion. Sans doute que ce Mr. parle dans sa lettre, adressée à V. G., de l'état de la mission de Pimbina, que je ne pensais pas certainement trouver dans une situation aussi florissante. Il y a ici une chapelle, une maison pour les missionnaires et une autre pour l'école qui se fait en langue française et *sauteuse*. Mais ce qu'il ne vous dira point, c'est que tout cela est dû à ses sueurs et à ses veilles. Je crois qu'il pourrait bien dire aux chrétiens d'ici les paroles que St. Paul adressait à ceux de son temps: *Quum essem apud vos et egerem, nulli onerosus fui..... Ministraverunt manus istæ.*

Depuis que je suis parti de Montréal, je ne me suis pas ennuyé un seul instant. Le sacrifice que Dieu m'a inspiré de faire, fût-il encore vingt fois à faire; vingt fois encore il me semble que je le ferais, avec la même gaité de cœur. En arrivant ici, j'ai commencé à étudier la langue des *Sauteux*: malgré les difficultés qui se rencontrent sans cesse dans cette étude, je prends courage, en pensant que Dieu qui m'a appellé dans cette mission, me fournira les moyens de le faire connaître, s'il le juge à propos. J'aime vraiment à apprendre cette langue qui a tant de combinaisons, et qui me paraît si parfaite dans son genre. Je puis à présent faire mes prières en *Sauteux*, et m'adresser, avec confiance, à la Reine des Missionnaires, dans la langue de ceux qui seront un jour, je l'espère, de ses dévots serviteurs. Je vais passer toute la saison de l'hiver à cette étude, et à m'initier aux mœurs et aux habitudes du pays. Ce printemps, il paraît que j'accompagnerai les chasseurs de la Prairie. C'est dans ce temps surtout que V. G. voudra bien adresser quelques unes de ses ferventes prières au Père des Miséricordes, pour qu'il daigne répandre sa bénédiction sur moi, et mettre dans le Saint Cœur de Marie mes premiers travaux de Missionnaire.

Je termine cette lettre, Mgr., déjà trop longue, en demandant humblement votre bénédiction, et une part dans vos prières pour tous ceux qui combattent ici les combats du Seigneur.

Je suis, avec le plus profond respect,
Monseigneur,
de Votre Grandeur,
le très-humble et obéissant serviteur,
ALB. LACOMBE, Ptre. Miss.

BOSTON.—PROCES DU DR. WEBSTER.—Le procès du professeur Webster pour meurtre du Dr. Parkman se continue à Boston, et excite une grande attention. Nous doutons fort si le jury pourra le déclarer coupable; mais la preuve, si elle n'est pas suffisante pour le faire pendre, est assez forte du moins pour détruire pour jamais son caractère et pour terrir son nom.

Nous n'en disons pas davantage jusqu'à la semaine prochaine.

N. B. Les nouvelles postérieures, de Boston, nous apprennent qu'un verdict de culpabilité a été rapporté par le jury contre le Dr. Webster. La sentence n'est pas encore prononcée.

L'Evêque de Monterey, Californie.—Nous regrettons d'apprendre par le *Catholic telegraphe* que la mauvaise santé du Père Montgomery, O. S. M., nécessitera la nomination d'une autre personne au siége de Monterey.

Notre confrère (du *Witness*) ferait bien de s'en tenir à ses propres opinions sans émettre des réflexions injustes et peu candides touchant les *motifs* d'autrui. Nous sommes tenus de déférer au jugement du public aussi bien qu'à nos opinions et à nos motifs.

☞ L'hon. M. Calhoun, le célèbre orateur et Sénateur Américain, est mort à Washington, le 31 mars.

Les avantages de l'*Assurance contre le feu*, sont depuis longtemps compris et appréciés de nos lecteurs. Les incendies sont assez fréquents, pour avoir établi, par ceux qui ont sagement assuré leurs propriétés et par ceux qui ne l'ont pas fait, ce qu'est l'Assurance contre le feu. Les remboursements promptement effectués ont permis aux premiers de rebâtir de suite, tandis que les autres souvent ne le peuvent faire. Les Assurances effectuées *sur la Vie* ne sont pourtant pas moins importantes que celles contre les accidents du feu. Ce sujet qui occupe maintenant l'attention du monde civilisé, nous a récemment été présenté sous des formes attrayantes, dans les résultats assurés des opérations du Bureau d'Assurance dit "*National Loan Fund*" de Londres.

La direction locale de Montréal, de cette Institution populaire est composée de MM. le Maire de Montréal, B. Holmes, Alfred LaRocque, W. Lunn, H. L. Routh, dont le gouvernement sage et judicieux des affaires de la société ne peut laisser aucun doute.

Nous recommandons à la lecture et aux réflexions du public l'article ci-joint qui est maintenant en voie de circulation par le "*National Loan Fund*"—; et nous espérons qu'un grand nombre d'entre eux assureront à leur famille, pendant qu'ils le peuvent faire, un moyen assuré d'existence.

Quelques personnes paraissent être sous l'impression qu'après avoir effectué leur assurance, la prime annuelle va croissante avec l'âge. Il n'en est pas ainsi. L'on est généralement si mal ou si peu informé sur ce sujet que nous croyons devoir recommander à ceux de nos lecteurs qui ne sont pas encore assurés de s'en enquérir amplement soit aux moyens des Brochures et Tableaux que publie la Société, soit par une application personelle à son Bureau, afin qu'ils puissent en juger pertinemment.

(Com.

ASSURANCE SUR LA VIE.

Il en est peu, s'il s'en trouve, qui doutent de la convenance, ou même de l'importance de protéger leur famille contre la pauvreté au moyen d'une Assurance sur la Vie, mais on en voit un très grand nombre qui en reconnaissant et en comprenant qu'ils *devraient* eux-mêmes assurer, remettent de jour en jour et d'année en année, sans réfléchir à ce qu'ils font. Ils oublient qu'aussi longtemps qu'ils retardent ainsi, ils exposent ceux qui dépendent d'eux aux maux mêmes contre lesquels ils ont *dessein* (mais pas aujourd'hui) de les protéger.

Si l'on admet que l'Assurance sur la Vie est un devoir imposé à un chef de famille qui se plait à pourvoir à son soutien, et c'est ce que personne ne peut nier, *quand* cet arrangement nécessaire devra-t-il être fait?

S'il est important d'assurer, quand l'est-il?

S'il est nécessaire d'assurer en 1851, pourquoi ne l'est-il pas également d'assurer en 1850? Et si l'on doit demander une police pour la *présente année*, n'est-il pas de notre devoir d'en demander une durant le mois présent?

Plus la personne est jeune, moindre est la prime. Il y a plus; une personne peut être en parfaite santé aujourd'hui, mais demain, mais la semaine prochaine, si elle vit, elle peut être très malade. Elle pourra se rétablir et se trouver aussi bien qu'auparavant, mais, *comme plusieurs l'ont éprouvé* elle trouvera à son grand regret qu'il est *trop tard* pour assurer. Quoique pour le présent, elle soit portée à se persuader que sa vie est un risque acceptable pour l'Assurance, l'opinion contraire pourra être celle de l'aviseur médical de la Compagnie où il désirera *maintenant* de pourvoir à l'avantage de sa famille, vû qu'il n'y a que ceux dont la santé est indubitable qui *puissent* assurer. Le premier symptôme ou attaque de maladie, quoique léger, est un avis que le délai a été trop long.

Hier l'applicant aurait pu réussir, mais "*demain*" pourra être d'un jour trop tard pour assurer à sa famille des moyens de soutien dont cette maladie la privera. Dans le temps passé, quelque esprit très faible peut avoir supposé par ignorance que c'était mal d'assurer sa vie où que cela hâtait la mort. Si la *mort* en était la conséquence, toutes ces institutions de protection auraient dû, depuis longtemps, faire banqueroute.

C'est un fait reconnu que si l'époque de la mort *d'une* personne est la chose la plus incertaine, aucun calcul n'est plus sûr et plus précis que celui du terme moyen de la vie d'un certain nombre d'hommes. Les tables de mortalité qui remontent tant d'années dans le passé, ne laissent pas lieu au doute sur ce sujet.

Le propriétaire, que ce soit d'une maison ou d'un vaisseau trouve sage de se protéger contre les pertes, de crainte que les flammes destructives ou l'orage en furie n'anéantissent son bien. Il *s'assure* ainsi parcequ'il n'aime pas à être réduit à l'indigence. Or ceux qui n'ont jamais connu le besoin et qui sont peut préparés à une pareille position devront-ils être informés, par addition aux douleurs de la séparation et au plus fort de leur chagrin, qu'il leur faut abandonner leur demeure et chercher à gagner leur vie comme ils pourront, parceque leur père en recherchant ses aises, a négligé leur bien-être et ne leur a laissé aucuns moyens?

L'existence humaine ne devrait pas être appréciée moins que les possessions.

L'Assurance sur la Vie se recommande à toutes les classes de la société. Il est vrai que les riches peuvent assurer à un plus fort montant, mais £100 pour le pauvre est autant que £1000 pour le riche. Le marchand et le fonctionnaire public soutiennent également, par leur travail, ceux qui dépendent d'eux, ils devraient laisser à leur famille une police d'Assurance sur leur vie, comme préventif de la charité de leurs proches et amis.

NATIONAL LOAN FUND LIFE ASSURANCE SOCIETY.

SOCIÉTÉ NATIONALE D'ASSURANCE

SUR LA VIE

DE

LONDRES

BANQUE D'EPARGNE POUR LA VEUVE ET L'ORPHELIN.

CAPITAL — UN DEMI MILLION STERLING.

BUREAUX 26 CORNHILL, LONDRES. 17 GRANDE RUE ST. JACQUES, MONTREAL.

BUREAU LOCAL.

BENJ. HOLMES, ECR., PRÉSIDENT.
A. LAROCQUE, ECR. | E. R. FABRE, ECR.
H. L. ROUTH, ECR. | W. LUNN, ECR.

MEDECINS CONSULTANS.
F. T. BADGLEY, ECR., M. D.
H. PELTIER, ECR., M. D.

F. R. STARR, ECR., AGENT GENER. POUR L'AMERIQUE BRITANNIQUE DU NORD.

COMPAGNIE D'ASSURANCE

SUR LA

VIE DU CANADA.

(*Canada Life Assurance Company.*)

INCORPORÉE PAR ACTE DU PARLEMENT.

CAPITAL—£50,000.

BUREAU PRINCIPAL, HAMILTON.
HUGH C. BAKER, PRESIDENT.
JOHN YOUNG, ECR., VICE-PRESIDENT.
Et Dix-huit Directeurs.
THOMAS M. SIMONS, Ecr., Secrétaire.
Bureau, Local, Montréal.
L'HON. JOSEPH BORRET, Président.
JOHN G. MACKENZIE, Ecr., Vice-Président.
Directeurs.
WILLIAM WORKMAN, Ecr.
WILLIAM LYMAN, Ecr.
G. E. CARTIER, Ecr., M. P. P.
HEW RAMSAY, Ecr., Gérant.

Conseiller Légal,—L'Hon. L. T. DRUMMOND, Solliciteur-Général.
Arbitre Médical—ARCHIBALD HALL, M. D.
Secrétaire—THOMAS RAMSAY, Ecr.

QUEBEC—*Agent*—H. W. WELCH, Ecr.
Arbitre Médical—Le Dr. MORIN.

GERANTS DANS BAS-CANADA.

Sorel—R. Harrower, Ecr. *Melbourne*—Thos. Tait, Ecr.
St. Andrews—Frank Farish, Ecr. *St. Hyacinthe*—Boucher de la Bruyère, Ecr.
St. Johns—Charles Pierce Ecr. *Trois-Rivières*—John Robertson, Ecr.
Huntingdon—R. B. Somerville, Ecr. *Hawksbury*—Georges Hamilton, Ecr.
Stanstead—F. Judd, Ecr. *Dunham*—Wm. Baker, Ecr.
Sherbrooke—Wm. Ritchie, Ecr.

Le Bureau, à Montréal, est au No. 27, rue St. François-Xavier. On peut y obtenir du Secrétaire, Thomas Ramsay, écr., des tarifs, prospectus, formules de demande, et tous autres renseignements relatifs au système de la Compagnie, ou à la pratique des assurances sur la vie.

Montréal, le 5 mars 1850.